

A swimmer is seen from behind, moving through blue water in a pool. The swimmer's arms are extended forward, and their head is above water. The water is splashing around the swimmer. In the background, a lane line with colorful floats is visible.

Colloque national

Co-construire des politiques sportives territoriales : quel(s) rôle(s) pour les intercommunalités ?

Mardi 7 novembre - 9h - 13h

Editions WEKA - 39 Boulevard Ornano - 93200 Saint Denis

9h - Ouverture - Mot d'accueil

- **Radia DAOUD**, DGS de la CC Cabourg Pays d'Auge et VP de l'ADGCF
- **Arnaud LATOUR**, DGA du Grand Angoulême et VP de l'ADGCF

9h15 - L'intercommunalité sportive: une compétence qui ne dit pas son nom

Le développement des politiques sportives intercommunales est un phénomène récent et impacte nécessairement l'organisation et la gouvernance locale du sport. Si le sport est aujourd'hui une compétence partagée, les intercommunalités sont fortement impliquées dans le développement des pratiques et le soutien au mouvement sportif local, au travers de la gestion directe ou déléguée d'équipements, du soutien aux clubs, de l'accueil d'évènement sportifs etc. Dès lors, quelle place pour les intercommunalités dans une gouvernance sportive locale en mutation ? Quelle place pour le sport dans les projets de territoires ?

- **Patrick BAYEUX** consultant en politiques publiques sportives et en programmation d'équipements sportifs, maître de conférences en gestion et droit du sport à l'université de Toulouse

Animation : **Clément LOPEZ**, sociologue des politiques sportives territoriales, chercheur associé à l'Université Paris-Saclay

10h - Table-ronde - Concilier développement des pratiques et développement des territoires: comment construire des politiques sportives territoriales partenariales ?

L'intercommunalité sportive ne se réduit pas à la gestion d'équipements. Au contraire, elle implique le déploiement de politiques sportives partenariales avec les acteurs sportifs locaux (clubs, écoles, pratiquants autonomes, entreprises, etc.), qui ne poursuivent pas toujours les mêmes intérêts. Dès lors, comment l'intercommunalité peut-elle impulser une dynamique partenariale au niveau local dans le champ sportif ? Quelles sont les conditions de réussite d'une politique sportive locale qui s'adresse à tous dans le sens du développement du territoire et des pratiques ?

- **Vincent SAULNIER**, Secrétaire Général de l'ANDES et Maire Délégué de Château Gontier
- **Ludivine SAILLARD**, chargée des relations institutionnelles et des collectivités territoriales à la Fédération française de Basketball (FFBB)
- **Laurent CIUBINI**, directeur général de la Fédération française de natation, Président du club de natation d'Antibes

Colloque national

Co-construire des politiques sportives territoriales : quel(s) rôle(s) pour les intercommunalités ?

11h15 - Table-ronde - Prospective, programmation, usages: penser les équipements sportifs comme leviers d'aménagement du territoire, de transition écologique et de cohésion sociale

La crise énergétique, le vieillissement du parc des collectivités et la raréfaction du foncier impactent durablement le modèle économique des équipements sportifs gérés par les intercommunalités et leurs communes. Dans ce contexte, comment imaginer des équipements sportifs multi-usages, économes d'un point de vue énergétique et qui favorisent la cohésion sociale ? Quels exemples et bonnes pratiques à l'étranger peuvent nous aider à construire et aménager différemment ces infrastructures ?

- **Laure THÉVENOT**, socio-économiste à l'Institut régional du développement du sport en Ile-de-France (IRDS)
- **Nicolas CHABANNE**, architecte, spécialiste de la conception des équipements sportifs, culturels et de loisirs
- **Jean-Patrick THIRION**, directeur technique national adjoint de la fédération française de hockey sur glace

12h30 - Équipements sportifs de haut-niveau au service de l'aménagement du territoire et de la cohésion sociale : l'exemple des JOP 2024

- **Alexandre GANDOIN**, directeur commercial France de Myrtha Pools
- **Guillaume BENOÎT**, chef de projet Centre Aquatique Olympique (CAO), Métropole du Grand Paris (sous réserve)

13h - 14h30 - Déjeuner

Après-midi

Une visite du Centre aquatique olympique (CAO) peut être proposée sur demande (à confirmer, places limitées à 25 personnes).

[Inscrivez-vous ici](#)



LES DIRIGEANT.E.S
DE TERRITOIRES